

# Info.pl@ine



N°428 – 08 août 2012 – 4 pages

Des éléments pour choisir

**Prochain info.pl@ine le 29 Août 2012**

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### RESULTATS ESSAI ORGE DE PRINTEMPS CA77

La moisson se faisant attendre, nous n'avons pas encore les résultats des essais des organismes stockeurs, et d'Arvalis-institut du végétal.

Nous vous communiquons les résultats de notre essai variétés d'orge de printemps, situé à Paley dans un sol argilo calcaire de 50 cm de profondeur semé le 1<sup>er</sup> mars 2012.

Variété	rdt net	PS	Protéines	Calibrage	Nb pieds au m <sup>2</sup>	Nb épis au m <sup>2</sup>
BEATRIX	83,2	59,2	10,0	88,8	306	1143
BELLINI	77,8	62,2	10,9	93,9	280	1054
CHILL	82,6	63,5	9,2	92,7	271	1160
CONCERTO	80,7	61,1	10,3	92,7	287	1072
GRACE	85,0	67,3	10,3	95,0	289	1136
HENLEY	77,8	60,8	10,6	95,8	282	950
NATASIA	85,0	63,1	9,6	94,3	296	1168
NFC TIPPLE	79,5	60,1	9,7	89,9	266	1134
SEBASTIAN	89,0	65,5	9,3	96,9	313	1257
ZEPPELIN	86,0	63,8	9,4	93,2	252	1060
<b>Moyenne</b>	<b>82,7</b>	<b>62,7</b>	<b>9,9</b>	<b>93,3</b>	<b>284,3</b>	<b>1113,4</b>

Les bons rendements de cette année sont essentiellement dus au nombre d'épis très élevé.

La pluviométrie de ce printemps a été favorable au remplissage des grains, ce qui se traduit par de bons calibrages. En revanche, les teneurs en protéines et en PS sont moyennes pour cet essai.

L'objectif de rendement sur la parcelle était de 75 qx. Compte tenu du RSH de 28 unités, l'apport d'azote a été réalisé en conséquence de cet objectif, ce qui porte la fertilisation azotée à 145 unités en 2 apports (92 et 50).

Nous vous ferons un commentaire sur les variétés ultérieurement, après avoir analysé les synthèses départementales.

## TRAITEMENT DE SEMENCES DES CEREALES

### ✓ Ravageurs et parasites cibles sur céréales d'hiver

#### ➤ La base :

⇒ **Sur blé : avoir un traitement efficace contre la carie, la fusariose et la septoriose.**

Les traitements de semences de base ont pour objectif de lutter contre une contamination de carie et de réduire les pertes à la levée liées à la fusariose et, dans une moindre mesure, à la septoriose.

⇒ **Sur orge d'hiver, escourgeon : avoir une bonne protection contre les fusarioses.**

Les fusarioses sont responsables des fontes de semis. Les produits efficaces contre cette maladie le sont également contre l'helminthosporiose. Le charbon nu est à prendre en compte dans le cas de semences contaminées ou suspectes.

➤ **Cas particuliers :**

- **Contre le piétin échaudage en blé sur blé**, un traitement spécifique ne se justifie que pour un 2<sup>ème</sup> ou un 3<sup>ème</sup> blé. Le seul disponible est LATITUDE avec une efficacité de 50-60 %. Des semis après le 10-15 octobre, avec des variétés adaptées au blé/blé sont des mesures agronomiques efficaces qui permettent de se passer de ce produit. Il doit être associé à un fongicide efficace contre la carie.

- **La mouche grise : le risque se limite aux semis tardifs derrière betteraves** (parfois oignons ou pommes de terre). Pour notre département, les populations de ce ravageur sont faibles.

Dans les situations à risque, il faut d'abord bien respecter les précautions agronomiques :

- bien ajuster la densité de semis au type de sol et aux dates de semis (voir les prochains Info.pl@ine),
- éviter les semis trop profonds et éventuellement rappuyer pour avoir une levée rapide.

Des spécialités comme ATTACK ou SIGNAL permettent de bien contrôler ce ravageur.

- **Le taupin** : en cas de présence (plus de 10 à 15 larves/m<sup>2</sup>), ou pour les blés qui suivent une prairie ou une jachère de plusieurs années, utiliser un produit avec de la téfluthrine (ATTACK). L'imidaclopride est efficace sur les attaques précoces et plus irrégulier sur les tardives (GAUCHO 350, FERAL).

- **Contre les pucerons et les cicadelles**, privilégier la lutte en végétation et l'observation pour éviter des traitements systématiques. Pour les secteurs plus touchés par les cicadelles responsables des pieds chétifs (sud Seine), ne pas semer trop tôt, la lutte en végétation est très aléatoire.

Pour les premiers semis (avant le 10 octobre) et/ou les parcelles abritées, utiliser un traitement de semences insecticides à base d'imidaclopride (GAUCHO 350, FERAL).

- **Ergot des céréales** : surtout présent depuis 2009.

➤ **Observez bien vos futures semences pour détecter d'éventuels sclérotés (dur et couleur noire).**

Il se transmet par les semences et par le sol, et peut être présent sur toutes les graminées sauvages et céréales à paille. Il n'existe aucun moyen de lutte chimique pour le combattre. Dans le cas d'une parcelle contaminée, seuls les moyens de lutte mécanique sont efficaces pour ne pas retrouver le même problème les années suivantes (labour profond, gestion des bordures de parcelles, contrôle des graminées adventices, triage des semences).



✓ **Nouveautés 2012**

Produits	Composition	Homologation
<b>Rancona 15 ME</b> <i>Certis</i>	Ipconazole 15g/l (triazole systémique)	- 0,1 l/q sur blé d'hiver contre carie - 0,133 l/q sur orge d'hiver contre l'helminthosporiose et le charbon nu
<b>Vibrance Gold</b> <i>Syngenta Agro SAS</i>	Fludioxonil 25 g/l (phenyl-pyrrole) + Difénoconazole 25 g/l (triazole) + Sedaxe 50 g/l (SDHI)	0,2 l/q -sur blé : carie, fusarioses, rhizoctone, septoriose, charbon nu -Sur orge : fusarioses, helminthosporiose et charbon couvert.

## ✓ Récapitulatif des traitements de semences

➤ Traitements de semences fongicides : (Source ARVALIS)

Produits commerciaux (l/q)	Matières actives	BLE							ORGE		Coût indicatif (€/q)	
		Carie	Fusarioses	Septoriose	Charbon nu	Piétin échaudage	Helminthosporiose	Charbon couvert	Charbon nu	Fusarioses		Piétin échaudage
Celest Gold Net 0,2	fludioxonil 25 g/l + difénoconazole 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	8
Celest Net, Embrace net, Effidia Net 0,2	fludioxonil 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	8
Celest Orge Net 0,2	fludioxonil 25 g/l + tébuconazole 15 g/l + cyprodinil 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	13
Cerall 1	pseudomonas chlororaphis MA342	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	11,5
Prelude 20 FS (Blé), 0,095 (Orge)	prochloraze 200 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	7,5 en association
Premis 25 FS 0,2	triticonazole 25 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Redigo, Misol 0,1	prothioconazole 100 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	9
VITAVAX 200 FF 0,3	thirame 198 g/l + carboxine 198 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	6,5
Rancona 15 ME (Blé), 0,133 (Orge)	ipconazole 15 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Vibrance Gold 0,2	Fludioxonil 25 g/l + Difénoconazole 25 g/l + Sedaxane 50 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	11
Latitude (*) 0,2	siltiofam 125 g/l	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	28

(\*) LATITUDE : restriction d'utilisation d'une année sur deux sur la même parcelle.

<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: red; border: 1px solid black;"></span> non autorisé	<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: green; border: 1px solid black;"></span> Bonne efficacité	<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: yellow; border: 1px solid black;"></span> Efficacité moyenne ou irrégulière	<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: lightgray; border: 1px solid black;"></span> Manque de références sur
--	--	--	--

A noter :

- VITAVAX 200 FF possède également une action corvifuge d'efficacité moyenne.
- Usage Premis 25 FS sur fusariose: uniquement vis-à-vis de F. roseum.
- Usage Rancona 15 ME : uniquement sur blé et orge d'hiver.
- Vibrance Gold est également utilisable contre le rhizoctone.

➤ Traitement de semences insecticides :

Produit commercial	Substances actives	Céréales à paille					Coût indicatif (€/q)
		Pucerons	Cicadelles	Taupins	Mouche grise	Zabre	
Gaicho 350, Ferial * 0,2 l/q	imidaclopride 350 g/l	■	■	■	■	■	27
Attack 0,1 l/q	téfluthrine 200 g/l	■	■	■	■	■	14
Signal 0,2 l/q	cyperméthrine 300 g/l	■	■	■	■	■	17,5

\* Le traitement GAUCHO 350 ou FERAL est limité réglementairement à une seule utilisation par campagne culturale (attention donc si une orge de printemps est suivie par un blé).

<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: red; border: 1px solid black;"></span> non autorisé	<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: green; border: 1px solid black;"></span> Bonne efficacité	<span style="display: inline-block; width: 20px; height: 20px; background-color: yellow; border: 1px solid black;"></span> Efficacité moyenne ou irrégulière
--	--	--

## ✓ Quand traiter ?

Au plus près de la date de semis. Les traitements de semences contenant un insecticide doivent être réalisés moins de 3 semaines avant le semis.

## ✓ Les précautions à prendre pour les traitements réalisés à la ferme

Par ailleurs, il convient de prendre des précautions pour éviter les risques en manipulant ces produits.

⇒ **Lisez l'étiquette** : les phrases de risques vous informent d'un risque particulier lors de l'utilisation des différentes spécialités commerciales.

⇒ **Votre protection** : utilisez un masque équipé de cartouche A2 P3, des lunettes de protection, une combinaison spécifique, des gants en nitrile.

Rappel : les masques anti-poussières de bricolage ne vous assurent pas une protection efficace car l'étanchéité avec votre visage n'est pas correcte et ne vous protègent donc pas contre les risques chimiques.

Pour les gants et la combinaison, vérifiez la présence du pictogramme « éprouvette ». Cette information est présente sur le suremballage des gants et sur l'étiquette de la combinaison.

⇒ **Après le traitement** : lorsque vous nettoyez votre matériel, conservez votre équipement pour vous protéger des éclaboussures.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### PRESTATION DE SERVICE

Le certificat individuel « usage agricole décideur en prestation de services » est nécessaire pour les agriculteurs qui réalisent des traitements phytosanitaires facturés à l'extérieur de leur exploitation. Outre les traitements dans les champs, cela concerne aussi le traitement de semences.

Les agriculteurs titulaires du certificat individuel peuvent obtenir ce nouveau certificat en suivant une formation complémentaire d'une journée.

La chambre d'agriculture en partenariat avec les coopératives et les négoce, vous propose une première formation le 7 septembre 2012 puis une seconde le 13 décembre 2012.

**NB** : si vous êtes titulaire du DAPA, celui-ci reste valide jusqu'à sa date d'échéance.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine  
E-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.

**Toute rediffusion et reproduction interdites**

